

COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

(CCDD 2021-2025)

PROJET DE DECISIONS DE LA REUNION # 4 DU COMITE DIRECTEUR CONJOINT (CDC)

Abidjan, 8 mai 2024

A sa quatrième réunion tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire) le 8 mai 2024, le Comité Directeur Conjoint, décide de ce qui suit :

Session 1 : Bilan 2023 de la mise en œuvre du CCDD

Décision # 1 : Le Comité Directeur Conjoint prend note du rapport annuel 2023 de mise en oeuvre du CCDD.

Session 2 : Orientations stratégiques pour la mise en œuvre du CCDD 2021-2025

Décision # 2 : Le Comité Directeur Conjoint approuve les Plans de Travail Conjoints 2024-2025 (PTC).

Décision # 3 : Le Comité Directeur Conjoint demande aux présidents et co-présidents des Groupes de Résultat de renforcer la cohérence et les synergies au sein et entre les Groupes de Résultat en systématisant une approche intégrée de planification, suivi-évaluation et reporting centrée sur les ODD.

Décision # 4 : Le Comité Directeur Conjoint recommande aux agences d'accélérer la formulation, la mobilisation des fonds conjointement avec le Gouvernement et l'opérationnalisation des programmes conjoints dont le processus de formulation est finalisé.

Décision # 5 : Le Comité Directeur Conjoint salue la valeur ajoutée du cadre programmatique pour la résilience dans la zone Nord-Est et demande aux partenaires qui souhaitent apporter un appui dans cette zone d'utiliser le canal du Fonds Fiduciaire Multipartenaires prévu à cet effet pour acheminer leur assistance afin de renforcer la coordination et la transparence des interventions.

Session 3 : Orientations stratégiques pour la formulation du prochain CCDD

Décision # 6 : Le CDC prend note de la pertinence des 6 transitions et 4 moteurs pour l'accélération des ODD et recommande de les considérer dans la formulation du prochain cycle de coopération (2026-2030), en intégrant les Droits humains, le Genre, l'inclusion des jeunes, la Culture et les personnes vulnérables de manière transversale d'une part, et, en s'assurant de leur alignement sur les priorités nationales pour le même cycle programmatique d'autre part.

Décision # 7 : Le CDC valide la feuille de route de formulation du prochain Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD) 2026-2030.